

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016
N° 20160045**

L'an deux mille seize, le quinze décembre à 18h00, le comité syndical du Comité deS AGES du Pays Trithois s'est réuni au Comité deS AGES du Pays Trithois à Aulnoy lez valenciennes, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Date de la convocation :	08 décembre 2016
Membres en exercice :	32
Présents :	23 présents et 2 pouvoirs
UNANIMITE	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet :

20160045 : Prise en charge partielle de la prime de fin d'année du personnel du Comité deS AGES du Pays Trithois

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », BRUNET Joël et PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire « Haulchin », SCARTOCSETI Franck et KERN Claudine « Hérin », DOLEZ Charline et DUMOULIN Henri « Maing », CHOAIN Isabelle « Prouvy », MAITTE Marie Pascale « Quérénaing », POTIER Sylvia « Raismes », MAJDALANI Aboud « Rouvignies », GARCON Yvette et LIONNE Annie Claude « Thiant », JESSUS Norbert et HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : COSTANTINI Clorinda « Aulnoy lez valenciennes », SOUPLET Marie Claude « Haulchin », JOUET Claudine et DE CECCO Gisèle « La Sentinelle »

Excusés-Absents : DUSART Julien et RENARD Gérard « Aulnoy lez valenciennes », SARPAUX Françoise « Haulchin », GOUGET Jeannine et SOPO Bernadette « La Sentinelle », METAYER Jean Maurice et HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », DILIBERTO Martine et TIMPANO Pascal « Petite Forêt », MOYAUX Isabelle pouvoir donné à CHOAIN Isabelle « Prouvy », MAITTE Sarah « Quérénaing », PILLON Michel pouvoir donné à POTIER Sylvia « Raismes », DOYEN Jean Claude « Rouvignies »

Secrétaire : GARCON Yvette

Monsieur le Président PROPOSE de verser une subvention au Budget annexe « CIG » d'un montant de **108 118 €** pour la prise en charge partielle de la prime de fin d'année 2016 du personnel du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité d'accorder le versement d'une subvention de **108 110€** au budget annexe « CIG » pour la prise en charge partielle de la prime de fin d'année 2016 de son personnel.

DIT que la dépense est prévue à l'article 65737 « subvention aux autres établissements publics locaux » du budget principal 2016 du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :

Le Président
Norbert JESSUS


Comité des Associations
du Pays Trithois
Résidences
Mezzos Claires
et Harmonie